DECLARATION

En cas de mariage sous un régime de communauté légale ou conventionnelle

Je soussigné(e) : KHERIS
(*Nom d'usage*)

Nom de jeune fille : ABDEDDAIM

Prénoms : MERIEM

Né(e) le : 23.07.1983

A : constantine

Epoux ou épouse de : KHERIS Seddik

Date et lieu de mariage : 7.09.2006 a constantine

DECLARE :

Sous ma responsabilité, à l'occasion de ma demande d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés et, ou au Répertoire des Métiers, qu'en conformité de l'art. L526-4 du code de commerce (issu de la loi du 1er août 2003 pour l'initiative économique) disposant que :

« Lors de sa demande d'immatriculation à un registre de publicité légale à caractère professionnel, la personne physique mariée sous un régime de communauté légale ou conventionnelle doit justifier que son conjoint a été informé des conséquences sur les biens communs des dettes contractées de l'exercice des sa profession. »

Que j'ai donné à mon conjoint en biens une information sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de ma profession commerciale et, ou artisanale sur les biens communs.

Fait à Chambery le 23.09.2021
(*Signature*)